



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

**Délibérations**

**Conseil Communautaire**

ঠৰেঞ্জলী

Séance du Jeudi 27 Novembre 2025 à 20h00

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre à vingt heures, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le quatorze novembre et le vingt-et-un novembre deux mille vingt-cinq.

Les courriers de convocation adressés aux conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le vingt-et-un novembre deux mille vingt-cinq.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

**Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité et publication par la mise en ligne sur le site internet.**

**Date de convocation :**

**14 novembre 2025 et  
21 novembre 2025**

Nombre de membres en exercice : **61**

Nombre de membres présents : **37**

Nombre de membres ayant donné pouvoir : **8**

Nombre de membres excusés : **6**

Nombre de membres absents : **10**

**Objet : Commune de Vire Normandie – Programme de requalification des espaces publics du parc d'activités le Gast : Candidature à l'appel à projet FEDER « Aménager les espaces publics de demain : préserver la biodiversité et s'adapter au changement climatique »**

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

<b>CONDE-EN-NORMANDIE</b>					
M. Xavier ANCKAERT	X				
M. Benoît BALAIS	X				
Mme Nathalie BOUILLARD					
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT					
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE					
Mme Najat LEMERAY					

<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD	X				

<b>PERIGNY</b>					
M. Jérémy MORU	X				

<b>PONTECOULANT</b>					
Mme Gislaine MARIE	X				

<b>SAINT-DENIS-DE-MERE</b>					
M. Manuel MACHADO	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>TERRES-DE-DRUANCE</b>					
M. Jean TURMEL	X				
<b>BEAUMESNIL</b>					
M. Gilles PORQUET	X				
<b>CAMPAGNOLLES</b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
<b>LANDELLES-ET-COUPIGNY</b>					X
M. Denis JOUAULT					X
<b>LE MESNIL-ROBERT</b>					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
<b>NOUES-DE-SIENNE</b>					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL			Mme Catherine GOURNEY-LECONTE		
<b>PONT-BELLANGER</b>					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
<b>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</b>					X
M. Maurice ANNE					X
<b>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</b>					
Mme Catherine GARNIER			M. Gilles PORQUET		
<b>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</b>					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE			M. Marc GUILLAUMIN		
M. Didier DUCHEMIN					X
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU	X				X
Mme Sandrine SAMSON					X
Mme Cyndi THOMAS					X
<b>VALDALLIERE</b>					
M. Jean-Paul ANGENEAU					X
M. Frédéric BROGANIART			M. Gilles FAUCON		
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte CHAPET	X				
M. Patrick POUPION	X				
Mme Sabrina PREVEL-SCOLA	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés		Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> <i>(en vertu de l'article L5211-6)</i>	* <u>A donné pouvoir à :</u> <i>(article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)</i>	

<b>VIRE NORMANDIE</b>				
M. Gilles ALLEGRE	X			
Mme Marie-Noëlle BALLÉ			X	
M. Lucien BAZIN	X			X
M. Fernand CHENEL			X	
Mme Marie-Ange CORDIER				X
M. Serge COUASNON	X			
Mme Nicole DESMOTTES	X			
M. Joël DROULLON				X
M. Corentin GOETHALS	X			
Mme Catherine MADELAINE			X	
M. Gilles MALOISEL	X			
M. Pascal MARTIN	X			
Mme Marie-Odile MOREL				X
Mme Valérie OLLIVIER			X	
M. Régis PICOT				X
Mme Jane PIGAULT			M. Pascal MARTIN	
Mme Annie ROSSI	X			
M. Guy VELANY	X			

<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>10</b>
<b>Nombre de Membres en exercice</b>			<b>61</b>		
<b>Nombre de conseillers présents</b>			<b>37</b>		
<b>Quorum</b>			<b>31</b>		
<b>Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)</b>			<b>45</b>		

M. Lucien BAZIN, Vice-Président en charge des affaires liées au développement économique du pôle de proximité de Vire Normandie, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Le Parc d'Activités Economiques (PAE) Le Gast se déploie à l'ouest de la commune déléguée de Vire sur plus de 40 hectares. Principal pôle d'activité du territoire, il accueille près de 30 établissements parmi lesquels Amand Bianic, CMI, Netto Decor, Novares, Purflux, STEF, Tecal

Créées dans les années 1980, ses infrastructures sont désormais vieillissantes. Cette situation impacte le bon fonctionnement du site, son attractivité tant vis-à-vis de nouvelles entreprises que de potentiels nouveaux collaborateurs.

C'est dans ce contexte que l'Intercom de la Vire au Noireau a décidé de conduire, sur ce parc d'activités, une démarche de requalification exemplaire et durable consistant à développer un projet de réaménagement des espaces publics permettant de valoriser l'image économique du site, de conforter les entreprises présentes, d'améliorer le cadre de travail et de favoriser de nouvelles implantations.

Face aux enjeux du changement climatique, le projet s'attache également à déployer des solutions d'aménagement durable destinées à lutter contre les îlots de chaleur, préserver, voire renforcer, la biodiversité, éviter les phénomènes de ruissellement et favoriser des alternatives au « tout auto » notamment dans les déplacements domicile-travail.

Il sera réalisé en 3 phases courant de novembre 2025 à décembre 2027.

Dans le cadre du programme FEDER FSE + FTJ Normandie 2021-2027, la Région Normandie, en tant qu'autorité de gestion des fonds européens, lance l'appel à projet (AAP) « Aménager les espaces publics de demain : préserver la biodiversité et s'adapter au changement climatique ».

Or, une part significative des aménagements durables prévus au programme de requalification du parc Le Gast sont éligibles à cet AAP et se décline comme suit :

Dépenses			
Lot	Objet	Montant total	dont part éligible AAP
1	VRD	1 724 436,69 €	520 163,98 € (voie verte)
2	Signalisation et mobilier urbain	173 998,42 €	73 792,59 € (voie verte)
3	Espaces verts	215 820,00 €	215 820,00 €
4	Eclairage public	73 346,68 €	73 346,68 € (voie verte)
5	Bordure séparative	125 660,00 €	125 660,00 € (voie verte)
<b>TOTAL</b>		<b>2 313 261,79 €</b>	<b>1 008 783,25 €</b>

Recettes		
Financeurs	Montant total	%
Etat (Fonds vert)	360 685,00 €	16
Région Normandie (contrat de territoire 2023-2027)	411 073,00 €	18
Département (contrat de territoire 2022-2026)	300 000,00 €	13
FEDER FSE+FTJ Normandie	300 000,00 €	13
Auto-financement IVN	941 503,79 €	40
<b>TOTAL</b>	<b>2 313 261,79 €</b>	<b>100</b>

Suivant les avis favorables de la commission « Attractivité du Territoire » réunie le 5 novembre 2025 et du Bureau communautaire réuni le 15 octobre 2025, il est proposé au Conseil communautaire de bien vouloir, après en avoir délibéré :

- Habiliter Madame la Présidente, ou son représentant, à solliciter, auprès de la Région Normandie, une subvention du montant précisé au plan de financement détaillé ci-avant dans le cadre du programme 2021-2027 FEDER FSE + FTJ Normandie et de l'AAP « Aménager les espaces publics de demain : préserver la biodiversité et s'adapter au changement climatique » et à signer, le cas échéant, les conventions s'y rapportant.

### VOTE

#### **Vote ordinaire à main levée :**

Pour :	45	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits  
Au registre suivent les signatures.

M. Corentin GOETHALS  
Secrétaire de séance



Mme Catherine GOURNEY-LECONTE  
Présidente de l'Intercom de la Vire au  
Noireau